

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le 06 juin 2025

L'économie de Mayotte au 1er trimestre : Une activité économique portée par l'urgence post-cyclonique

Après un quatrième trimestre marqué par le passage du cyclone CHIDO et une année 2025 débutée par la tempête Dikeledi, une reprise lente et progressive de l'activité économique est constatée au premier trimestre 2025.

Un climat des affaires porté par les nécessaires travaux de réparation

L'Indicateur du climat des affaires (ICA) est en hausse et se positionne à 110,3 points, porté essentiellement par des anticipations optimistes en termes d'activité et des prévisions d'investissement. 54% des entreprises prévoient ainsi d'investir dans les 12 prochains mois.

La consommation des ménages semble reprendre au premier trimestre 2025. Les importations de produits courants et des produits d'équipement du foyer sont en augmentation de respectivement 24 % et 27 % par rapport au trimestre précédent. Les crédits à la consommation progressent également de 4,6 %. La nécessité de renouveler les biens d'équipement détruits couplée à la période de ramadan sont autant de facteurs qui pourraient expliquer ce rebond de la consommation.

Après deux trimestres consécutifs de baisse, les importations remontent au premier trimestre 2025 : +22,8 % en valeur par rapport au trimestre précédent (après -13,8 % et -8,1 %). Tous les grands postes d'importation contribuent à cette hausse.

Une reprise économique sectorielle amorcée mais hétérogène

L'activité est portée principalement par le secteur du commerce et dans une moindre mesure par les services marchands. Les deux secteurs profitent d'une reprise immédiate après le passage du cyclone Chido.

Le secteur du BTP devait bénéficier de la reconstruction annoncée du territoire. En dépit de carnets de commande bien remplis, l'activité du secteur connaît un fléchissement au premier trimestre 2025. Les trésoreries des entreprises du secteur sont à un niveau très faible et les charges d'exploitation accusent une forte hausse.

Les prévisions pour le prochain trimestre dans l'ensemble des secteurs sont positives.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse : D. ALI CHARIF - tél : 02 69 61 05 05, daoulab.alicharif@iedom.fr